

COMMUNE DE TRAMOLÉ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 7

L'an deux mil treize,
Le 5 juin à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
S'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire.

Date de la convocation 28 mai 2013

Objet : Demande de subvention à l'Agence de l'Eau

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Françoise GOYET, Maurice BONNET-PIRON, Sébastien GUILLAUD, Thomas LAQUERRIERE

EXCUSES: Christophe BUTTIN, Céline MAGNINO, Stéphanie GEORGES, Maryline BELLAVIGNA

Françoise GOYET a été élue secrétaire de séance.

M. le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour la 3^{ème} tranche d'assainissement du village. Cette aide se fera via le Conseil Général qui percevra dans un premier temps cette aide et nous la reversera.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

AUTORISE, à l'unanimité, M. le Maire à solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau pour la 3^{ème} tranche d'assainissement du village.

AUTORISE le Conseil Général à percevoir pour le compte de la commune de Tramolé la subvention attribuée par l'Agence de l'eau et à la reverser à la commune.

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE
Visé par le contrôle de la légalité
Affiché
Certifié exécutoire
Fait à TRAMOLÉ le : 5 juin 2013